

Image not found or type unknown



Arriérer de pension alimentaire

Par **scenic01**, le **28/05/2019 à 16:35**

bonjour, je viens de recevoir à ce jour un recommandé me demandant de payer un arriéré de pension alimentaire pour ma fille qui remonte à 2017 à ce jour, sachant que mon ex-compagne a quitté le logement du jour au lendemain et n'est jamais revenue me laissant sans nouvelles de ma fille, un jugement a été effectué en 2017 mais n'ayant reçu aucune convocation ni rapport du jugement je ne savais pas pour le versement de la pension donc ma question, je ne pouvais pas payer la pension car je n'étais pas au courant que faire merci de votre réponse